Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers du tourisme et des loisirs parcours Chef de projet touristique

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

- 2 critères de sélection: bac+2 diplômé, projet professionnel.
- Possibilité d'accès par la Validation des acquis professionnels (VAP85).
- Possibilité de Validation d'acquis de l'expérience (VAE) ou des études supérieures (VES)

Objectifs

Les collectivités et les entreprises touristiques et de loisirs, très majoritairement des TPE, sont confrontées aujourd'hui à des enjeux stratégiques importants, notamment en matière d'élaboration de produits, de développement commercial, de positionnement marketing, de stratégie numérique et digitale, et/ou, encore, d'attractivité des publics (touristes, résidents, professionnels, etc.). Toutes ces structures doivent également répondre aux enjeux d'un secteur en transition, notamment écologique. Ces entreprises et structures publiques recherchent pour mener à bien ces projets de véritables compétences dont elles ne disposent pas le plus souvent. C'est le rôle du Chef de projet touristique d'y répondre. Ce dernier est donc capable de développer une stratégie, quelle qu'elle soit, pour améliorer la compétitivité d'une TPE, d'une PME ou d'une collectivité en charge du tourisme et/ou des loisirs. La formation permet un ancrage territorial correspondant à sa région de déploiement, en veillant à forger la capacité à aller rechercher dans tout territoire les outils numériques, les marchés spécifiques, les marqueurs/atouts, etc.

Modalités de validation

Contrôle continu et examen final

En application de l'article 10 de l'arrêté du 17 novembre 1999, la licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu **à la fois** :
- une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement (UE), y compris le projet tuteuré et l'unité d'activité (UA) d'expérience professionnelle et/ou stage
ET
- une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du Projet tuteuré et Mémoire Professionnel (ou stage en substitution)

Chaque **USEC** s'évalue en "examination **continue**", c'est-à-dire par une ou plusieurs épreuves individuelles ou collectives (devoir à la maison, devoir sur table, exposé, dossier…) ; sans épreuve de rattrapage
Chaque **UAEC** (donc le Projet Tuteuré et le Mémoire Professionnel) s'évalue en "examination finale", avec la remise d'un écrit et sa soutenance orale ; avec épreuve de ratrappage pour l'une et/ou l'autre de ces deux UAEC, selon des modalités fixées par le jury

Compétences

Accédez aux blocs de compétence composant ce diplôme, conformes aux recommandations de la CNCP

Compétence 1 : Identification et formalisation des besoins de l'entreprise touristique

Mis à jour le 04-02-2026

Arrêté du 30 mai 2025. Accréditation jusque fin 2029-2030. le 30-05-2025

Fin d'accréditation au 31-08-2030

Code : LP13901A

60 crédits

Licence professionnelle

Responsabilité nationale : EPN11 - Territoires / Gérard RIMBERT

Responsabilité opérationnelle : Bertrand REAU

Niveau CEC d'entrée requis : Niveau 5 (ex Niveau III)

Niveau CEC de sortie : Niveau 6 (ex Niveau II)

Mention officielle : Arrêté du 30 mai 2025. Accréditation jusque fin 2029-2030.

Mode d'accès à la certification :

- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

NSF : Accueil, hotellerie, tourisme (334)

Métiers (ROME) : Chef de projet tourisme (G1102)

Code répertoire : RNCP40497

Code CertifInfo : 91279

Contact national :

EPN11 Licence Tourisme

1D7P20, 2 rue Conté
75003 Paris

licences.tourisme@lecnam.net

- Comprendre le besoin de l’entreprise touristique (projet numérique et digital, projet de nouvelles prestations pour un territoire, etc.) afin de le formaliser dans un cahier des charges
- Cadrer la mission, présenter et échanger avec l'entreprise touristique (analyse concurrentielle, tendances du marché), puis proposer la stratégie pour mettre en œuvre le projet

Compétence 2 : Lancement du projet de l'entreprise touristique

- Identifier les ressources humaines et techniques de l'entreprise à mobiliser dans le projet : repérer les compétences et les savoirs techniques en interne (chef de produit, *community manager*, web designer etc.). et à pourvoir : partenariats avec les entreprises existantes, conventions de stage pour les étudiants en tourisme, etc.)
- Organiser et planifier le travail de l'équipe projet : établir un rétroplanning, définir les missions de chacun
- Définir le budget en tenant compte des contraintes de l'entreprise : rechercher les partenaires à mobiliser, identifier les fonds régionaux et les financements par les collectivités, les aides de la BPI France et présenter les dossiers de financement

Compétence 3 : Pilotage du projet de l'entreprise touristique

- Assurer la mise en œuvre (création d'une nouvelle prestation, lancement d'un site internet, amélioration du référencement sur les réseaux sociaux, etc.) et le suivi de l'évolution de projet grâce aux tableaux de bord (financiers, techniques, RH, etc.)
- Adapter le projet aux aléas conjoncturels qui ont une grande influence sur les activités touristiques (écologiques, géopolitiques, financiers) et aux contraintes (techniques, réglementaires, etc.) et mettre en œuvre les solutions correctives
- Animation de l'équipe projet et *reporting* à la direction

Compétence 4 : Communication sur le projet touristique

- Définir la stratégie de communication avec les différents supports (prints ou en ligne : média, plate-forme numérique, webmarketing, réseaux sociaux, référencement, etc.) et la mettre en œuvre.
- Organiser des événements (conférences de presse, webinaires, éductours, etc.) pour présenter le projet finalisé aux partenaires, à la presse, aux influenceurs du tourisme et au grand public.
- Participer à des salons professionnels ou grand public pour informer des clientèles françaises ou internationales.

Enseignements

60 ECTS

Socio-économie et durabilité du tourisme	USEC4M 4 ECTS
Identifier les besoins de l'entreprise touristique	USEC4N 6 ECTS
Lancer le projet de l'entreprise touristique	USEC4P 4 ECTS
Tourisme numérique et digital	USEC4Q 6 ECTS
Stratégie marketing du tourisme	USEC4R 6 ECTS
Piloter le projet de l'entreprise touristique	USEC4S 4 ECTS
Communiquer sur le projet de l'entreprise touristique	USEC4T 4 ECTS
English for tourism and hospitality	USEC4U 6 ECTS
Mémoire professionnel	UAEC05 8 ECTS
Projet tuteuré	UAEC06 12 ECTS

Blocs de compétences

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
LP139B11 RNCP40497BC01 Usages numériques	• Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. -Collecter et analyser les tendances du marché disponibles en ligne -Collecter et analyser les data en ligne du secteur touristique -Identifier les pratiques numériques de la clientèle et des professionnels -Déployer les offres digitales (cf. alternatives au tourisme "réel" comme en tps de confinement) type visite virtuelle -développer l'interface numérique d'un projet touristique (site, instagram...)
LP139B21 RNCP40497BC02 Exploitation de données à des fins d'analyse	• Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. • Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. • Développer une argumentation avec esprit critique. -Collecter et analyser les data sur le tourisme (base de données, revues de presse, organismes territoriaux) -Identifier des besoins, réaliser (pour les donneurs d'ordre) ou répondre (pour les prestataires) aux cahier des charges touristiques -Analyse de la concurrence et des partenariats potentiels -Analyse des segments de clientèle à conquérir, fidéliser, écarter… -Etat des lieux des produits constitutifs du projet touristique -Etablir une étude d'opportunité et de faisabilité
LP139B31 RNCP40497BC03 Expression et communication écrites et orales	• Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. • Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. -Communiquer en interne (décideurs) pour défendre une idée de projet ou les propositions pour un projet déjà demander -Communiquer auprès des institutionnels, partenaires... pour valoriser un projet au vu des intérêts des interlocuteurs -Communiquer auprès d'un public de clients ou de futurs clients -Communiquer auprès des collègues et équipes pour faire réussir la mise en œuvre d'un projet

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
LP139B41 RNCP40497BC01 Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	• Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. • Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. • Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. -Identifier les connexions du projet avec les différents acteurs institutionnels du tourisme (réglementation, promotion…) -Identifier et valoriser son rôle et ses réussites (et ses limites) en tant que chef de projet touristique -Identifier les apports à mobiliser de la part de ces différents acteurs pour faire aboutir voire fructifier un projet touristique
LP139B51 RNCP40497BC05 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	• Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. -Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives en tant que chef de projet touristique -Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité (satisfaction client, réglementation sur les questions notamment de nature commerciale et environnementale) -Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet touristique -Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique de chef de projet touristique
LP139B61 RNCP40497BC06 Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation	• Réaliser une démarche complète de gestion de projet touristique • Gérer un service ou une structure d'accueil/de loisir de manière globale • Déployer des processus d'innovation au sein de structures/projets touristiques -Réaliser une démarche complète de gestion de projet touristique (de l'opportunité à la mise en œuvre pérenne) -Gérer le déploiement et l'installation dans le temps du projet touristique dans une structure d'accueil, de loisir, d'évènementiel, de voyage… -Maîtriser les règles et la rédaction des contrats (notamment à l'international en cas de travail avec un réceptif local) -Déployer des processus d'innovation dans un projet touristique

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
LP139B71 RNCP40497BC07 Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation	Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation -Marketer un projet touristique auprès des acteurs institutionnels et des clients acquis ou potentiels (digital, séminaire, interventions indirectes via les partenaires...) -Concevoir et mettre en oeuvre d'un plan de vente du produit touristique -Commercialiser le projet touristique selon une politique de prix claire et cohérente, si possible selon des logiques d'otpions, inclusion à des packages; en tant que ou avec des ventes additionnelles...
LP139B81 RNCP40497BC08 Application de la règlementation du secteur en matière de : qualité, hygiène, sécurité et environnement	• Mobiliser la règlementation et les règles de base de la sécurité liée aux activités de loisirs -Mettre en conformité le projet touristique aux exigences HSE (Etablissement Privé recevant du Public, espace public, protection vis-àvis des tiers) -Adaptation du projet au mieux des normes et re''commandations en lien avec la transition énergétique